



PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 19 AOÛT 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du 19 août 2019 du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tenue au Centre Harpell, situé au 60, rue Saint-Pierre. Lors de cette séance, sont présents :

Madame la conseillère Dana Chevalier
Messieurs les conseillers Ryan Young, Francis Juneau, Tom Broad, et Denis Gignac

Monsieur le Directeur général Martin Bonhomme.

Monsieur Michael Finnerty, trésorier.

Madame le Maire, Paola Hawa et monsieur Yvan Labelle sont absents de la présente séance.

Monsieur Ryan Young agit à titre de président et de maire suppléant conformément à la résolution no. 11-300-17.

Madame la greffière, Catherine Adam agit comme secrétaire de la présente séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

08-176-19 Ouverture de la séance

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Denis Gignac

D'ouvrir la séance ordinaire du 19 août 2019. Il est 19 h 31.

Adoptée à l'unanimité.

08-177-19 Ordre du jour

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Tom Broad

D'adopter l'ordre du jour ci-dessous.

Adoptée à l'unanimité.

1. Ouverture de la séance

- 08-176-19 Ouverture de la séance
08-177-19 Ordre du jour

2. Période de questions allouée aux personnes présentes**3. Adoption de procès-verbaux du conseil**

- 08-178-19 Adoption de procès-verbaux

4. Patrouille municipale

- 08-179-19 Résolution d'appui à la Semaine de sensibilisation à la sécurité ferroviaire

5. Développement communautaire

- 08-180-19 Demande de fermeture de rues – Naturellement Sainte-Anne

6. Urbanisme

- 6.1. Demandes de modification au zonage assujetties à l'approbation d'un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) et demandes de permis de construction assujetties à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
- 6.2. Paiement ou cession de terrains à des fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels
- 6.3. Autres sujets

7. Services techniques

- 7.1. Autorisation de dépenses.
- 7.2. Conclusion de contrats
- 08-181-19 Octroi de contrat – Appel d'offres public pour des travaux de réhabilitation environnementale | empilements de sols | Hôpital Sainte-Anne
- 08-182-19 Octroi de contrat – Gré à gré -Contrôle de qualité et expertise géotechnique pour les travaux de construction de tranchées drainantes de la nappe perchée - secteur du parc Aumais et des rues Aumais et Vallée
- 08-183-19 Octroi de contrat – Gré à gré - conception d'aménagement préliminaire du parc Godin
- 7.3. Acceptation de plans
- 08-184-19 Acceptation du Plan d'intervention 2019-2023 pour les réseaux d'eau potable, d'égouts et de chaussée de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue
- 7.4. Réception de travaux

08-185-19 Décompte progressif numéro 1 - travaux de resurfaçage du stationnement Larry-Moquin

7.5. Autres sujets

08-186-19 Appel d'offres pour les travaux de rénovation de l'hôtel de ville

08-187-19 Partage du coût des travaux de réfection des infrastructures du chemin Senneville

8. Environnement

08-188-19 Nomination de membres au comité sur les changements climatiques

9. Développement économique et touristique

08-189-19 Achat de décoration de Noël pour la rue Sainte-Anne

10. Finances

10.1. dons / promotions / aides financières

08-190-19 Aide financière à l'organisme à but non lucratif – dons / promotions / aide financière

10.2. Autres sujets

08-191-19 Adoption des comptes

11. Administration et greffe

11.1. Conclusion, prolongation et renouvellement de contrats ou de mandats

11.2. Opérations Immobilières

11.3. Autres sujets

08-192-19 Ordonnance de vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes

08-193-19 Demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de servir des boissons alcoolisées lors de la rencontre semestrielle des employés de la Ville

12. Ressources humaines

12.1. Contrats et ententes

12.2. Autres sujets

13. Avis de motion, lecture et adoption de règlements

14. Dépôt de documents

15. Levée de la séance

08-194-19 Levée de la séance

2. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX PERSONNES PRÉSENTES

Il y a 7 personnes présentes.

Les principales questions ou commentaires formulés par les personnes présentes lors de la séance de questions qui s'est ouverte à 19 h 31 et s'est terminée à 19 h 51 se résument comme suit :

Résumé de l'objet principal de l'intervention	
1 ^{er} intervenant Résident de Sainte-Anne-de- Bellevue	<ul style="list-style-type: none"> • Soulève qu'elle aurait souhaité obtenir un pamphlet qui explique les différentes vignettes de stationnement et une carte de la Ville indiquant où il est permis de se stationner avec ces vignettes; mentionne qu'elle n'a pas retrouvé cette information sur notre site web; • Elle constate à plusieurs reprises des véhicules stationnés à moins de 5 mètres d'une intersection dans le secteur nord et demande si la patrouille peut appliquer le règlement;
2 ^e intervenant Résident de Sainte-Anne-de- Bellevue	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de règlement 814 sur les foyers : article 2 – pourquoi avoir donné les pouvoirs au SPVM d'appliquer ce règlement?; comment la police peut-elle appliquer un règlement sur les foyers? ; article 6 et 7 – mentionne que ces articles vont selon lui à l'encontre de la Charte des droits et libertés de la personne qui est la loi suprême du Canada et qui est inviolable; dépose des documents en lien avec ses prétentions; • Ne trouve pas de mention quant au parc Godin dans le PTI 2019-2020-2021;
3 ^e intervenant Résident de Sainte-Anne-de- Bellevue	<ul style="list-style-type: none"> • Qu'elle sera l'impact sur le PPU du secteur nord maintenant que Montréal a annoncé la création du grand parc nature de l'ouest de l'île? Est-ce qu'il y aura un changement réglementaire concernant le développement résidentiel du secteur? Il remarque que des terrains du campus sont inclus dans le parc nature, est-ce que McGill est au courant?
4 ^e intervenant Résident de Sainte-Anne-de- Bellevue	<ul style="list-style-type: none"> • Monsieur est en fauteuil roulant depuis 15 ans, il réside près du campus et souhaite mentionner au conseil que les trottoirs sur la rue Maple se dégradent dû aux racines des arbres matures, ce qui est excessivement dangereux pour lui dans sa condition; Il souhaite savoir qui a la responsabilité de vérifier la sécurité des trottoirs et à quelle fréquence ils sont évalués; souhaite contribuer, au besoin, à la conception des trottoirs pour que ceux-ci soient sécuritaires pour les personnes à mobilité réduite.

3. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL

08-178-19 Adoption de procès-verbaux

ATTENDU QUE la greffière a préparé les documents suivants :

1. Le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 2 juillet 2019;
2. Le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 23 juillet 2019.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Francis Juneau
Appuyé par Denis Gignac

D'adopter les procès-verbaux ci-dessus mentionnés et préparés par la greffière de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

4. PATROUILLE MUNICIPALE

08-179-19 Résolution d'appui à la Semaine de sensibilisation à la sécurité ferroviaire
--

ATTENDU QUE la *Semaine de sensibilisation à la sécurité ferroviaire* aura lieu du 23 au 29 septembre 2019;

ATTENDU QU' il est d'intérêt public de sensibiliser nos concitoyens sur le danger de ne pas tenir compte des signaux d'avertissement aux passages à niveau et de s'introduire sur les propriétés ferroviaires, afin de réduire le nombre de décès, de blessures et de dommages évitables résultant d'incidents mettant en cause des trains et des citoyens;

ATTENDU QU' *Opération Gareautrain* est un partenariat public-privé qui a pour objet de travailler de concert avec le secteur ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias, et autres organismes, ainsi qu'avec le public pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire;

ATTENDU QU' *Opération Gareautrain* demande au Conseil de ville d'adopter la présente résolution afin d'appuyer les efforts soutenus déployés par cet organisme pour sensibiliser les gens, sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de notre municipalité.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Tom Broad
Appuyé par Denis Gignac

D'appuyer la *Semaine nationale de sensibilisation à la sécurité ferroviaire*, qui se déroulera du 23 au 29 septembre 2019.

Adoptée à l'unanimité.

5. DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

08-180-19 Demande de fermeture de rues – Naturellement Sainte-Anne
--

ATTENDU l'événement « Naturellement Sainte-Anne » qui se tiendra le 14 septembre 2019;

ATTENDU QUE les restaurants et bars sont invités à aménager des terrasses temporaires et les magasins sont invités à faire des braderies (ventes trottoirs) sur la rue Sainte-Anne;

ATTENDU la recommandation de la directrice des loisirs à l'effet d'autoriser la fermeture de la rue Sainte-Anne afin de permettre la tenue des activités, le montage et démontage du matériel en toute sécurité;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé Francis Juneau
Appuyé par Dana Chevalier

D'autoriser la fermeture d'un tronçon de la rue Sainte-Anne entre 7 h et 16 h de la rue Saint-Pierre à la rue Lalonde et la fermeture d'un tronçon de la rue Sainte-Anne entre 16 h et 22 h de la rue Saint-Jean-Baptiste à la rue Christie, afin de permettre la tenue de l'événement « Naturellement Sainte-Anne ».

Adoptée à l'unanimité.

6. URBANISME

6.1. **DEMANDES DE MODIFICATION AU ZONAGE ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE (PAE) ET DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUCTION ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

6.2. **PAIEMENT OU CESSION DE TERRAINS À DES FINS DE PARCS, DE TERRAINS DE JEUX OU D'ESPACES NATURELS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

6.3. **AUTRES SUJETS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

7. SERVICES TECHNIQUES

7.1. **AUTORISATION DE DÉPENSES.**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

7.2. **CONCLUSION DE CONTRATS**

08-181-19	Octroi de contrat – Appel d'offres public pour des travaux de réhabilitation environnementale empilements de sols Hôpital Sainte-Anne
------------------	--

ATTENDU les résultats de l'étude de caractérisation des terrains cédés par l'Hôpital Sainte-Anne ;

ATTENDU QUE les soumissions suivant l'appel d'offres public ont été ouvertes à l'Hôtel de Ville le 25 juillet 2019 ;

3886

ATTENDU QUE le plus bas soumissionnaire conforme est la compagnie *Excavation Loiselle*, au montant de 51 247,30 \$, taxes incluses ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Tom Broad
Appuyé par Denis Gignac

D'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme *Excavation Loiselle* pour des travaux de réhabilitation environnementale et d'empilements de sols, du terrain situé au nord de l'Hôpital Sainte-Anne, pour un montant de 51 247,30 \$, taxes incluses.

D'autoriser la dépense nette de 46 795,62 \$, à même l'excédent de fonctionnements non affecté au 31 décembre 2018.

Adoptée à l'unanimité.

08-182-19	Octroi de contrat – Gré à gré - Contrôle de qualité et expertise géotechnique pour les travaux de construction de tranchées drainantes de la nappe perchée - secteur du parc Aumais et des rues Aumais et Vallée
------------------	---

ATTENDU QUE dans le cadre des travaux de construction de tranchées drainantes de la nappe perchée, la ville doit retenir les services d'un laboratoire afin de s'assurer de la qualité des travaux et des matériaux utilisés par l'entrepreneur ayant la responsabilité d'exécuter le contrat ;

ATTENDU QUE l'entreprise Laboratoire GS inc. a effectué l'étude géotechnique des sols ;

ATTENDU la complexité du projet, la ville doit s'assurer que les sols rencontrés lors des travaux correspondent à ceux rencontrés lors de l'étude géotechnique ;

ATTENDU QU' en cas de différence significative, les mesures appropriées doivent être rapidement mises en place afin d'ajuster la conception des ouvrages aux sols ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Tom Broad
Appuyé par Denis Gignac

D'octroyer le contrat à *Laboratoire GS inc.* pour des services de contrôle de la qualité et d'expertise géotechnique pour les travaux de construction de tranchées drainantes de la nappe perchée dans le secteur du parc Aumais et des rues Aumais et Vallée, pour un montant de 11 922,91 \$, taxes incluses.

D'autoriser la dépense de 11 922,91 \$, taxes incluses, à même le règlement d'emprunt numéro 811.

Adoptée à l'unanimité.

08-183-19 Octroi de contrat – Gré à gré - conception d'aménagement préliminaire du parc Godin
--

ATTENDU QUE des crédits budgétaires ont été alloués pour la préparation d'un plan concept d'aménagement pour le parc Godin au ~~PTI 2019-2020-2021~~ budget d'opération;

ATTENDU QUE les inondations du printemps 2019 ont endommagé une section du stationnement et que le belvédère a été complètement démoli;

ATTENDU QU' il est important d'obtenir un plan d'aménagement qui tiendra compte des effets que peuvent produire les inondations lors des crues printanières, tout en favorisant l'utilisation maximale de ses installations par les familles annabelloises;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Francis Juneau
Appuyé par Denis Gignac

D'octroyer le contrat à la firme *AECOM* pour la préparation du concept de réaménagement préliminaire du parc Godin, pour un montant de 16 100 \$, taxes incluses.

D'autoriser la dépense de 16 100 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-610-00-410 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

Madame la conseillère Dana Chevalier demande une modification au premier attendu de la résolution 08-183-19 afin de retirer les mots « PTI 2019-2020-2021 » pour les remplacer par les mots « budget d'opération ».

*Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Francis Juneau*

De modifier le premier attendu de la résolution 08-183-19 afin de retirer les mots « PTI 2019-2020-2021 » pour les remplacer par les mots « budget d'opération ».

Adoptée à l'unanimité.

7.3. ACCEPTATION DE PLANS

08-184-19 Acceptation du Plan d'intervention 2019-2023 pour les réseaux d'eau potable, d'égouts et de chaussée de la Ville de Sainte-Anne-de- Bellevue

ATTENDU QUE le *Plan d'intervention sur les réseaux de conduites d'égouts, d'aqueduc et de voirie 2014-2018* est échu;

ATTENDU QU' un plan d'intervention est exigé par le MAMH lors d'une demande d'aide financière pour des travaux de renouvellement de conduites d'eau potable et/ou d'égouts;

ATTENDU la résolution 05-146-18 autorisant le lancement de l'appel d'offres sur invitation pour la préparation d'un plan d'intervention pour les réseaux de conduites d'égout, d'aqueduc et de voirie 2019-2023 ;

ATTENDU la résolution 10-304-18 autorisant l'octroi de contrat à la firme *Aqua Data* pour la réalisation du plan d'intervention 2019-2023 concernant le renouvellement de conduites d'égouts d'aqueduc et de voirie;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Denis Gignac

D'accepter le Plan d'intervention 2019-2023 élaboré par la firme *Aqua Data* concernant les réseaux d'eau potable, d'égouts et de chaussée de la ville de Sainte-Anne-de-Bellevue.

Adoptée à l'unanimité.

7.4. RÉCEPTION DE TRAVAUX

08-185-19 Décompte progressif numéro 1 - travaux de resurfaçage du stationnement Larry-Moquin
--

ATTENDU la résolution 10-305-18 autorisant l'octroi de contrat à la compagnie *Les Pavages Théorêt inc.* pour l'exécution des travaux de resurfaçage du stationnement Larry-Moquin;

ATTENDU la recommandation de M. Jean-Benoît Cayouette, ingénieur de la firme *Génipur*, datée du 18 juillet 2019, quant au paiement du décompte progressif numéro 1 au montant de 77 891,78 \$, taxes incluses, à la compagnie *Les Pavages Théorêt inc.*

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Francis Juneau
Appuyé par Tom Broad

D'entériner la recommandation de la firme *Génipur*, datée du 18 juillet 2019, quant au paiement du décompte progressif numéro 1 à la compagnie *Les Pavages Théorêt inc.* pour l'exécution des travaux de resurfaçage du stationnement Larry-Moquin.

D'autoriser le paiement de la somme de 77 891,78 \$, taxes incluses à même le règlement d'emprunt numéro 804.

Adoptée à l'unanimité.

7.5. AUTRES SUJETS**08-186-19 Appel d'offres pour les travaux de rénovation de l'hôtel de ville**

ATTENDU QUE les soumissions suivant l'appel d'offres public ont été ouvertes à l'hôtel de ville le 4 juin 2019 ;

ATTENDU QU' une seule entreprise a soumissionné pour les travaux de rénovation de l'hôtel de ville ;

ATTENDU QUE le montant soumis dépasse le budget estimé pour le projet ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Denis Gignac

De rejeter l'unique soumission reçue et d'autoriser l'administration municipale à procéder à un nouvel appel d'offres public pour les travaux de rénovation intérieure de l'hôtel de ville.

Adoptée à l'unanimité.

08-187-19 Partage du coût des travaux de réfection des infrastructures du chemin Senneville

ATTENDU la résolution 02-043-19 confirmant le partage des coûts avec le village de Senneville, dans le cadre de l'exécution des travaux de réfection des infrastructures du chemin Senneville pour une dépense maximale de 217 082,00 \$, taxes incluses, à même le règlement d'emprunt 810;

ATTENDU QUE le village de Senneville a procédé au cours du printemps 2019 à un appel d'offres publiques pour la réalisation des travaux;

ATTENDU QUE les soumissions reçues lors de cet appel d'offres étaient significativement supérieures à l'estimation du coût des travaux ;

ATTENDU QU' un deuxième appel d'offres a été lancé au cours du mois de juin 2019, lequel a suscité l'intérêt de six soumissionnaires, dont le plus bas soumissionnaire conforme *Construction Beau-Val inc*, au montant de 1 597 000 \$;

ATTENDU QUE le montant des travaux de la ville de Sainte-Anne-de-Bellevue inclus dans la soumission retenue, s'élève à un montant de 247 977 \$, taxes incluses;

ATTENDU QU' il y a lieu d'abroger la résolution 02-043-19 afin d'adopter une nouvelle résolution pour autoriser une dépense maximale de 247 977 \$, à même le règlement d'emprunt 810;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Francis Juneau
Appuyé par Denis Gignac

D'autoriser le directeur général à signer pour et au nom de la ville de Sainte-Anne-de-Bellevue les documents contractuels avec le village de Senneville dans le cadre de ces travaux.

D'autoriser une dépense maximale de 247 977 \$, taxes incluses à même le règlement d'emprunt 810.

D'abroger la résolution 02-043-19 concernant le partage du coût des travaux de réfection des infrastructures du chemin Senneville pour une dépense maximale de 217 082 \$.

Adoptée à l'unanimité

8. ENVIRONNEMENT**08-188-19 Nomination de membres au comité sur les changements climatiques**

ATTENDU QUE la ville de Sainte-Anne-de-Bellevue a obtenu une subvention de la Fédération canadienne des Municipalités, dans le cadre du programme Municipalités pour l'innovation climatique, pour l'élaboration d'un plan d'adaptation aux changements climatiques et la mise en œuvre de mesures d'adaptation ;

ATTENDU QUE les citoyens et autres parties prenantes (ex: Campus Macdonald de l'Université McGill) doivent faire partie intégrante de la démarche ;

ATTENDU QUE le comité d'adaptation aux changements climatiques sera chargé d'examiner les problèmes liés aux changements climatiques qui affectent la ville de Sainte-Anne-de-Bellevue et de recommander au conseil des mesures d'adaptation ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Francis Juneau
Appuyé par Denis Gignac

D'ajouter deux membres au comité et de nommer les personnes suivantes, pour un mandat se terminant le 1^{er} mai 2021, membres du comité d'adaptation aux changements climatiques, à savoir :

Dana Chevalier
Roxane Millette

Adoptée à l'unanimité.

9. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE**08-189-19 Achat de décoration de Noël pour la rue Sainte-Anne**

ATTENDU QUE la SDC a déposé une demande auprès de la Ville pour l'acquisition de mobilier urbain et de lumières de Noël;

ATTENDU QUE l'objectif est de créer une ambiance festive sur la rue Sainte-Anne lors de la saison hivernale afin qu'elle soit une destination de choix pour le magasinage des fêtes et les sorties entre amis ou en famille;

ATTENDU QUE les marchands et la SDC souhaitent également investir dans des décorations de Noël pour embellir la façade de leurs commerces;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Francis Juneau
Appuyé par Tom Broad

De procéder à l'acquisition de 6 chaises Adirondack et de jeux de lumières extérieures pour décorer les arbres de la rue Sainte-Anne ainsi que le parc de la promenade du canal (parc en X).

D'autoriser la dépense au montant de 9 861,18 \$, à même le poste budgétaire 02-701-97-407 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

10. FINANCES

10.1. DONS / PROMOTIONS / AIDES FINANCIÈRES

08-190-19	Aide financière à l'organisme à but non lucratif – dons / promotions / aide financière
------------------	---

ATTENDU QUE la Ville supporte des organismes à but non lucratif par l'entremise d'aide financière sous forme de dons et/ou promotions et/ou aides financières;

ATTENDU QUE la demande correspond aux critères de la Politique de dons de la Ville;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé Dana Chevalier
Appuyé par Tom Broad

D'accorder un appui financier de 250 \$ à madame Mélanie Jobin, mère de Charlotte McDevitt, à titre de subvention pour la participation de sa fille à des compétitions de gymnastique de haut niveau.

D'autoriser la dépense et le paiement d'une somme totale de 250 \$ à madame Mélanie Jobin à même le poste budgétaire 02-190-00-993 du fonds général.

D'accorder un appui financier de 250\$ à la *Fondation québécoise des Vétérans* pour contribuer aux services offerts aux anciens combattants résidant à l'Hôpital Sainte-Anne et soutenir des programmes essentiels dédiés aux vétérans du Québec.

D'autoriser la dépense et le paiement d'une somme totale de 250 \$ à la *Fondation québécoise des Vétérans* à même le poste budgétaire 02-190-00-993 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

10.2. AUTRES SUJETS

08-191-19 Adoption des comptes

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Francis Juneau

D'approuver le paiement des comptes suivants :

+Journal des déboursés du 3 juillet au 19 août 2019;	<u>2 204 770,84 \$</u>
+Liste des comptes fournisseurs en date du 31 juillet 2019;	<u>455 504,06 \$</u>
Total :	<u>2 660 274, 90 \$</u>
Masse salariale (brut) incluant celle des élus au 2 août 2019;	<u>346 831,00 \$</u>

Adoptée à l'unanimité.

11. ADMINISTRATION ET GREFFE

**11.1. CONCLUSION, PROLONGATION ET
RENOUVELLEMENT DE CONTRATS OU DE
MANDATS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

11.2. OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

11.3. AUTRES SUJETS

**08-192-19 Ordonnance de vente d'immeubles
pour défaut de paiement des taxes**

ATTENDU QUE l'article 484 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q. c. C-19) stipule que les arrérages de taxes municipales se prescrivent par trois ans;

ATTENDU QUE conformément à l'article 511 de la *Loi sur les cités et villes*, le trésorier a dressé un état indiquant les immeubles sur lesquels les taxes imposées en 2018 avec une date d'échéance antérieure au 31 décembre 2018 n'ont pas été payées le 19 août 2019 (voir annexe « A »);

ATTENDU QUE le 4 avril 2019 et le 26 juin 2019, le trésorier et la greffière ont fait parvenir un avis aux propriétaires des immeubles en défaut de paiement de taxes les informant que leur propriété pourrait être vendue pour non-paiement des taxes de l'année 2018 échue le 31 décembre 2018;

ATTENDU QUE conformément à l'article 512 de la *Loi sur les cités et villes*, le Conseil, après avoir pris connaissance de l'état produit par le trésorier, peut ordonner à la Greffière de vendre ces immeubles à l'enchère publique;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Denis Gignac
Appuyé par Francis Juneau

D'ordonner à la Greffière de vendre à l'enchère publique pour non-paiement de taxes les immeubles mentionnés à la liste jointe en annexe « A », le 20 septembre 2019, à 9 h, au Centre Harpell, situé au 60, rue Saint-Pierre, à Sainte-Anne-de-Bellevue.

Que la Greffière soit autorisée à entreprendre les procédures requises pour donner effet à la présente résolution.

Que le Trésorier soit autorisé à enchérir au nom de la Ville pour un montant correspondant aux arrérages de taxes plus les intérêts et frais encourus.

Adoptée à l'unanimité.

08-193-19	Demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de servir des boissons alcoolisées lors de la rencontre semestrielle des employés de la Ville
------------------	--

ATTENDU la nécessité de procéder à une demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de servir des boissons alcoolisées lors de la rencontre semestrielle des employés de la Ville le 12 septembre 2019;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Denis Gignac
Appuyé par Tom Broad

De procéder à une demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de servir des boissons alcoolisées lors de la rencontre semestrielle des employés de la Ville le 12 septembre 2019.

D'autoriser la greffière de la ville, Me Catherine Adam, à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tout document donnant effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

12. RESSOURCES HUMAINES

12.1. CONTRATS ET ENTENTES

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

12.2 AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

13. AVIS DE MOTION, LECTURE ET ADOPTION DE RÈGLEMENTS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette section.

14. DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Liste des chèques émis et en circulation pour la période du 1^{er} juillet 2019 au 19 août 2019;
- Liste des commandes émis au 31 juillet 2019;

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

08-194-19 Levée de la séance

Il est proposé par Francis Juneau
Appuyé par Dana Chevalier

De lever la présente séance ordinaire. Il est 20 h 02.

Adoptée à l'unanimité.

Paola Hawa
Maire

Catherine Adam
Greffière

L'original du présent procès-verbal ainsi que les annexes et documents connexes sont conservés aux archives municipales, plus précisément dans le dossier numéro 0220-100-13262

Conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, le procès-verbal du 19 août 2019 a été présenté au maire dans les 96 heures, soit le _____ août 2019.

Paola Hawa, Maire

Catherine Adam, Greffière